

## **PETR Pays Loire Beauce**

---

**De:** Association Beaugency Béton Camions <beaugencycamionscasuffit@gmail.com>  
**Envoyé:** mercredi 3 mai 2023 19:31  
**À:** PETR Pays Loire Beauce  
**Objet:** enquête SCoT - « A l'attention de Monsieur le président de la commission d'enquête »  
**Pièces jointes:** observation\_mercredi3mai\_doc1.pdf; observation\_mercredi3mai\_doc2.pdf

Monsieur le président de la commission d'enquête,

Veillez trouver ci-joint les deux documents reprenant nos différents points de discussion avec le commissaire-enquêteur présent à Beaugency ce matin.

Cordialement,

Mmes Bouissou et Nonnenmacher de l'association "Beaugency, béton et camions, ça suffit ! Un développement alternatif, c'est possible!"

## Intégration de la zone d'activité d'Artenay-Poupry

Dans une réponse à notre premier courrier relatif à l'enquête publique, le Président du PETR Pays Loire Beauce nous indique que sur la base des remarques formulées par les personnes publiques associées, le PETR intégrera dans sa comptabilité les 105 hectares de la zone d'activité d'Artenay-Poupry.

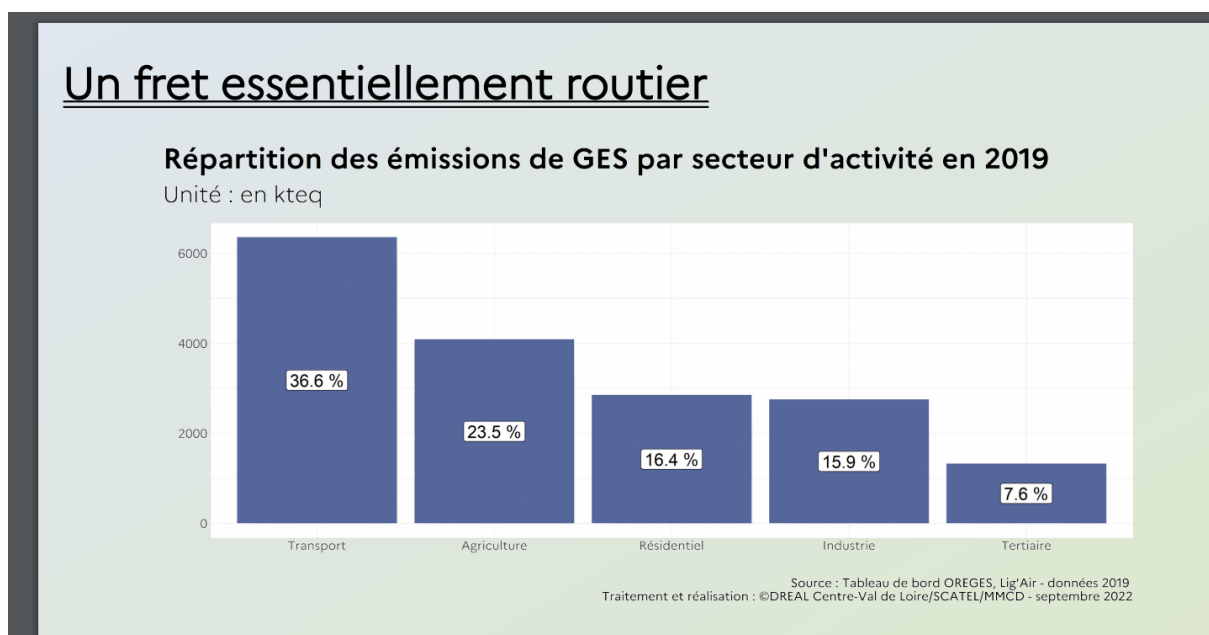
Il est curieux de ne pas les avoir intégrés avant la réception de ces remarques qui figurent d'ailleurs dans un document pour lequel il faut une certaine ténacité pour parvenir à le trouver et une non moins grande persévérance pour arriver à le lire.

Nous aimerions savoir comment seront recalculés les objectifs compte-tenu de cette intégration puisque les chiffres donnés qui ne tiennent pas compte de cette omission sont de fait erronés ? Comment et quand seront-ils rendus publics ?





### Données, chiffres, etc...

Parcourir certaines des 1100 pages des documents amène à lire que les références des données pour les médecins datent de 2016, celles pour l'habitat de 2018, celles relatives au taux de chômage de 2014.

Un document évoque les gaz à effet de serre (1,6 millions de tonnes), donnée datée de 2012 ! Depuis le trafic autoroutier n'a cessé d'augmenter, ainsi que celui des camions comme en attestent par exemple ces données qui datent de 2019 :



## Un retard dans le fret ferroviaire et des marchandises toujours plus nombreuses sur la route

			
4 % des marchandises transportées par le train	3 % des marchandises transportées par le train	1 % des marchandises transportées par le train	9,6 % des marchandises transportées par le train
+8 % de marchandises transportées par la route entre 2014 et 2021	+2 % de marchandises transportées par la route entre 2014 et 2021	+8 % de marchandises transportées par la route entre 2014 et 2021	+6 % de marchandises transportées par la route entre 2014 et 2021

Source : SNCF (rapports régionaux) ; Enquête TRM, SDES, 2022.

Un autre relatif aux indices de la qualité de l'air (Lig'Air) de 2016 ! Habitants de la région nous avons tous reçu de nombreuses alertes sur nos téléphones pour nous informer de la mauvaise qualité de l'air en provenance de Lig'Air notamment l'été dernier. Il est fort à parier qu'une actualisation des chiffres de 2016 existe !

La note d'enjeux de l'Etat pour le territoire n'est pas datée, mais dans son contenu des cartes sont datées de 2013, la densité de la population date de 2010, d'autres éléments sont datés de 2009 ! Soit il y a 14 ans !

Depuis ces dates, un 6ème rapport du GIEC est paru le 20 Mars 2023, il fait la somme des connaissances acquises entre 2015 et 2021.

Depuis ces dates, nous avons connu, l'an dernier par exemple, une sécheresse particulièrement intense et les prévisions pour cette année sont pires encore !

Sur le site du ministère de l'Environnement, il est indiqué qu'en principe une élaboration d'un SCoT se fait sur une période de 3 à 5 ans. Nous en sommes déjà à 9 ans depuis le début de l'élaboration de celui-ci. Nous rappelons d'ailleurs que ce SCoT ne prend pas en compte le PCAET, rendu obligatoire depuis 2018, puisque le territoire n'a pas élaboré de PCAET ! En 9 ans, il y avait le temps d'élaborer un SCoT en 3 ans et nous devrions même au terme de ces 9 ans être dans la période de révision de ce SCoT !

La période du covid ne peut, à elle seule, justifier un tel délai, pas plus que ça ne peut justifier que ce SCoT repose sur des données aussi anciennes, pour un

document qui a pour objectif d'être le document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans).

**Pour conclure, ce SCoT n'est pas sérieux. Le changement climatique est tel que l'on ne peut envisager de manière responsable d'élaborer un tel document aussi important et engageant pour l'avenir sur la base de données aussi anciennes.**

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'abandon de ce projet de SCoT **pour qu'un projet sérieux de SCoT-AEC soit élaboré, qui tienne compte de données plus récentes qui permettront de déterminer de manière plus juste et plus réaliste les objectifs pour les 20 années à venir.**